Ecrit par Echo du Mardi le 21 août 2025

Recrutement : les malentendus entre entreprises et candidats qui freinent l'embauche



Alors que le marché de l'emploi se tend et que les entreprises déplorent de fortes difficultés de recrutements, il semblerait que les candidatures des professionnels soient régulièrement ignorées. C'est en tout cas le constat de cette nouvelle enquête, analysée par Olivia Jacob, senior manager au sein du cabinet Robert Walters.

35% des candidats utilisent l'ia pour postuler

Pour maximiser leurs chances de trouver un emploi, il n'est pas rare que les professionnels multiplient les candidatures. Ainsi, 75% d'entre eux déclarent envoyer entre 5 et 10 candidatures par semaine. Leur nouvel allié : l'IA. En effet, 35% des répondants utilisent parfois voire fréquemment des outils d'intelligence artificielle pour répondre à une offre.

Toutefois, ces nouveaux usages pourraient avoir un impact négatif, puisque 46% des responsables du recrutement ayant répondu à cette enquête déclarent pouvoir identifier l'utilisation de l'IA dans un CV

Ecrit par Echo du Mardi le 21 août 2025

lorsqu'ils en reçoivent. Formatage parfait, tournures de phrases et langage impersonnel : des éléments qui peuvent mettre la puce à l'oreille et se retourner contre le candidat. « Si les recruteurs attendent une expression authentique du parcours du candidat, les entreprises recherchent quant à elle de la sincérité, le reflet fidèle de l'expérience d'un candidat, et surtout un lien avec l'offre de poste à laquelle il répond. L'utilisation de l'IA, lorsqu'elle est repérée, peut donc jouer contre lui, et nuire à sa crédibilité », alerte Olivia Jacob.

74% des entreprises recoivent davantage de candidatures

Notre étude de rémunération publiée en décembre dernier révélait que les professionnels étaient toujours aussi optimistes quant aux opportunités d'emploi dans leur secteur (73%). Une confiance qui les pousse à postuler, en nombre. Toutefois, si les entreprises ont des difficultés à recruter, elles peinent surtout à trouver des candidats qualifiés.

En effet, 74% d'entre elles ont remarqué une augmentation du nombre de candidatures, mais déplorent que ces dernières ne correspondent pas toujours à leurs critères. « Les envois de candidatures en masse montrent rapidement leurs limites : les candidats omettent souvent des éléments essentiels concernant les offres et ne personnalisent pas suffisamment leur dossier. Résultat : recruteurs et entreprises sont confrontés à un volume croissant de candidatures peu qualifiées, ne correspondant ni aux compétences requises, ni à l'expérience attendue », note Olivia Jacob. Plus que jamais, les candidatures doivent donc être authentiques, et pertinentes par rapport à l'offre de poste publiée par l'entreprise.

Faire face au ghosting des candidats

Il arrive parfois que les entreprises ghostent les candidats : 80% d'entre eux déclarent ainsi que leurs candidatures sont souvent ignorées par les entreprises. Toutefois, la tendance inverse semble émerger de plus en plus. En effet, face aux processus de recrutements qui s'allongent, certains candidats se sentent découragés (76%), les poussant à ghoster les entreprises au cours du processus, et à ne plus leur répondre.

« Pour renforcer l'engagement des candidats et limiter le phénomène de ghosting, les entreprises doivent accorder une attention particulière à chaque étape du parcours candidat, du pré-boarding à l'intégration. Créer une expérience positive et transparente passe par une communication continue, des retours réguliers et une écoute active des éventuelles préoccupations », explique Olivia Jacob.

Mettre l'accent sur la culture d'entreprise, les valeurs et les opportunités de carrière peuvent également participer à attirer et retenir des candidats motivés, qui s'engageront davantage dans le succès à long terme de l'organisation.

Enquête réalisée par le cabinet Robert Walters

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !